

**CONTRAT DE CAMPING 2020**

Avant de remplir le contrat, veuillez nous contacter afin de connaître les disponibilités et mettre une option

Nom												
Prénom												
Adresse												
Code postal						Ville :				Pays		
Téléphone						Mail						@
Nbre adulte(s)		Nbre Enfant(s)		Age						Nbre Chien ou chat		

Je soussigné(e), après avoir pris connaissance de vos conditions, déclare vous réserver pour la période  
 Du        /        /2020 12h00 au        /        /2020 de 12h00.

Je choisis mon forfait veuillez surligner votre choix, merci

FORFAIT BASIC

FORFAIT PLUS

FORFAIT CAMP CAR

PRIX DU FORFAIT		
VOITURE SUPPL	.... / JOUR X ..... €	
PERSONNE SUPPL	.... AD +..... ENF / JOUR X ..... €	
FRAIS DE RESERVATION		5 €
ANIMAL	... / JOUR X ..... €	
ARRHES VERSES	30 %	

REGLEMENT : chèque à l'ordre de : LE BOIS DE SOPHIE

L'emplacement ne sera enregistré qu'après un versement des arrhes correspondant à 30 % du montant total de la location dont 5 € de frais de réservation. Le solde, la taxe de séjour (0,22 € / jour / pers à partir de 18 ans), seront à verser le jour d'arrivée.

## **CONDITIONS GENERALES DE CAMPING**

### **RESERVATION**

L'inscription effective n'est prise en compte qu'à réception du contrat de location rempli et signé par vos soins, et accompagné de 30% du montant de votre séjour. Toute annulation ou départ prématuré ou une arrivée tardive ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

### **SOLDE**

Le solde, la taxe de séjour, seront à verser lors de votre arrivée.

### **UTILISATION DES LIEUX**

Le campeur jouira de l'emplacement d'une manière paisible à partir de 12h00 et en fera bon usage conformément à la destination des lieux. A son départ, au plus tard à 12h00, il s'engage à rendre l'emplacement aussi propre qu'il l'aura à son arrivée.

### **CALME ET TRANQUILITE DU DOMAINE**

Le nombre de campeurs ne peut être supérieur à la capacité d'accueil

### **ANNULATION**

L'annulation d'une réservation en basse-saison (04 avril au 30 juin et du 1 septembre au 15 octobre) de votre séjour, 7 jours avant votre arrivée, entraîne la perte de vos arrhes et l'annulation d'une réservation en haute-saison (du 30 juin au 1<sup>er</sup> septembre) intervenant à partir du 1<sup>e</sup> mai de l'année courante, entraîne la perte de vos arrhes. Au-delà, la totalité de la réservation est due. Si par suite de circonstances indépendantes de votre volonté (décès, accident ou maladie nécessitant une hospitalisation), les sommes versées ne seront remboursées que sur présentation de justificatifs. Si après annulation simple, le propriétaire parvient à relouer l'emplacement à cette période et au même prix, les sommes versées seront remboursées. Si vous interrompez votre séjour, aucun remboursement ne sera effectué sauf si la responsabilité du propriétaire est mise en cause.

### **ANIMAUX**

Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, les animaux ne sont acceptés que s'ils sont tenus en laisse et munis de leur tatouage et de leur carnet de vaccination. Ils sont interdits à la piscine et sur le court de tennis ; interdits également sur les literies des locations sous peine de dédommagements.

### **LITIGES**

A défaut d'accord entre le propriétaire et le locataire, tout litige pourra être soumis aux tribunaux compétents

Le ..... / ..... / 2020  
(Signature suivie de la mention « lu et approuvé »)

**Route d'Aynac 46120 LACAPELLE-MARIVAL  
05 65 40 82 59 – 06 80 59 79 86**

[campingboisdesophie@gmail.com](mailto:campingboisdesophie@gmail.com) – [www.camping-lot-leboisdesophie.com](http://www.camping-lot-leboisdesophie.com)

SARL LA CHENERAIE RCS 329789655-SIRET B329789655 / N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR17329789655  
BANQUE POPULAIRE OCCITANE FR76 1780 7008 0545 3219 5513 258